

La défense, le 14 avril 2020

En préambule la CGT souhaite faire part de sa plus profonde tristesse et de tout son soutien à la famille du salarié de la société XPO du site de Grandpuits décédé dans la nuit du lundi 30 mars des suites du COVID. De même nos pensées solidaires vont également aux travailleurs des sites de Gonfreville, Mardyck et Grandpuits actuellement sous respirateurs artificiels qui luttent contre ce terrible virus.

Face à de telles situations et dans cette période de crise sanitaire, les conflits sociaux auraient pu être mis en parenthèse. Hélas la Direction Générale de TOTAL, dans sa volonté obscène de vouloir toujours faire plus de fric, n'offre aucun répit, aucune trêve. Les conditions de travail des salariés dont nous sommes les représentants continuent d'être attaquées. C'est pourquoi la CGT et ses représentants, malgré la gravité de la période, ont le devoir et l'obligation de continuer le combat pour la défense des droits de toutes et tous.

Ne touchez pas à nos DROITS!

Beaucoup de salariés interpellent leurs élus CGT sur les sites concernant la soi-disant pose obligatoire des congés. Il est donc demandé à toutes et tous de faire des « efforts » et ainsi de poser ses congés, ses RTT, etc.... Bref, tout doit y passer pour la direction générale !

Pour la CGT : nos congés, RTT, etc... **nous appartenent**. Il est hors de question de les brader ou de leurs offrir sous le fallacieux prétexte d'union sacrée.

Nous avons droit sur les sites à la plus grande éloquence, à la plus grande des poésies des directions locales pour nous faire comprendre qu'il faut partager et consentir à des efforts collectifs au vu du contexte. En oubliant de rappeler que les salariés, du fait du gel des embauches, des réductions d'effectifs et de l'augmentation de la précarité et de la sous-traitance ne cessent DEJÀ depuis plusieurs années de consentir des efforts en adaptant notamment leurs prises de congés.

Certaines hiérarchies, (toujours les mêmes, ils sont connus et se reconnaîtront facilement sur les sites), se sentent pousser des ailes, et s'en donnent à cœur joie en appliquant avec zèle des directives illégales.

La direction générale enfonce le clou avec le non-respect de l'accord CET. Les salariés ont pourtant le droit depuis 1er avril (article 1 de l'avenant de l'accord CET daté du 27 novembre 2017) d'alimenter leurs compteurs CET. Elle a proposé sans aucune concertation, un relevé de conclusion modifiant la période permettant d'accéder et de créditer le compteur CET. La période retenue sur ce relevé de conclusion s'établissant du 1^{er} au 31 mai.

Nous avons donc une direction générale qui impose par tous les moyens possibles la prise de CP alors que pour le faire, elle doit négocier un accord d'entreprise ou un accord de branche.

Elle profite de la situation particulière pour bafouer les règles et les accords. En effet, l'impact juridique possible de ce comportement soulève de nombreuses interrogations pour le futur en terme de dialogue social

Les salariés ont depuis des années fournis des efforts pour combler les trous au sein de nos organisations dues au gel des embauches, aux suppressions de postes, aux non remplacements des personnels dans les services,

aux arrêt techniques non programmés, aux différents travaux non planifiés, aux grands arrêts, aux missions plus longues que prévues, aux remplacements pour maladies, aux remplacements pour prise de CP des collègues, etc...la liste est encore longue !

Tous ces efforts que vous avez fournis pour répondre à ces demandes ont engendré des annulations de CP ou report de ceux-ci. Idem pour les RTT et autres. Tout le monde est concerné, toutes les catégories professionnelles.

Pourtant le groupe a selon son PDG (voir la vidéo) une trésorerie élevée, des liquidités nombreuses, signalant même que l'endettement du groupe est faible.

Le PDG du Groupe a présenté l'absence de mesures de chômage partiel et le maintien des salaires comme « le fait du bon prince », un acte altruiste envers les travailleurs de TOTAL...cela n'est que pure manipulation et mensonge ! Car comme le revendiquait la CGT et 17 autres organisations syndicales et associatives dans une tribune publiée le 27 mars dernier sur France info, le ministre de l'économie, sous la pression, a annoncé que les entreprises qui bénéficient des aides de l'Etat, de report de charges sociales ou fiscales, ou bien de prêt garanti par l'Etat, ont interdiction de verser des dividendes. Chacun peut donc aisément déduire que l'objectif de l'actuel PDG du Groupe n'est pas de préserver les caisses de l'état ou le salaire des travailleurs mais plutôt de continuer d'alimenter, coûte que coûte, le portefeuille des gros actionnaires en utilisant encore et toujours les salariés comme variable d'ajustement.

La direction générale ne recule et ne reculera devant rien pour maintenir le versement du dividende annoncé aux actionnaires qui s'élève à 9 milliards. Capter vos congés, les imposer, les rogner font partie de cette stratégie économique.

La CGT clame et affirme que nos congés et tout ce que s'y apparente nous appartient ! Il est hors de question de les sacrifier pour les actionnaires et pour ceux qui ne jurent que par le fric !

Ne touchez pas à nos droits !

Si la direction s'obstine à agir ainsi, elle s'expose à des représailles dès la levée du confinement, car nous irons reprendre par la mobilisation ce qu'elle a retiré par la force !

Les congés sont un acquis social, ils ne doivent pas servir de variables d'ajustement à l'enrichissement d'un groupe multimilliardaire.

Le confinement n'est pas propice à la prise de ceux-ci. C'est pourquoi la CGT revendique que des possibilités de report au-delà du 31 mai soient mises en place et qu'aucune journée de repos ne soit imposée ou perdue ! La CGT demande l'application de l'accord CET tel que négocié avec les OSR.

Le report de ceux-ci peut être intelligemment géré. Nous en sommes capables.

La solidarité du groupe doit s'exprimer auprès des salariés et des travailleurs qui créent les richesses et les valeurs ajoutées et non auprès des actionnaires !

Au cours de ses 120 ans d'existence, la CGT a dû faire face à de nombreux périls et n'a jamais failli. Quand nous sortirons de cette crise, nous nous rappellerons de ceux qui ont agi contre l'intérêt des travailleurs et nous apporterons la réponse appropriée.